



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2019-045

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2019

Sommaire

PREF-DSRHM

32-2019-04-25-006 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Mme Delphine GRAIL-DUMAS, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande, du samedi 27 avril 2019, 20 h, au dimanche 28 avril 2019, 14 h (1 page)

Page 3

PREF-DSRHM

32-2019-04-25-006

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales
à Mme Delphine GRAIL-DUMAS, sous-préfète de
l'arrondissement de Mirande, du samedi 27 avril 2019, 20
h, au dimanche 28 avril 2019, 14 h

ARRÊTÉ
accordant la suppléance des fonctions préfectorales,
à Mme Delphine GRAIL-DUMAS, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande,
du samedi 27 avril 2019, 20 h au dimanche 28 avril 2019, 14 h

La préfète du Gers,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

VU le décret 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret 8 décembre 2017 nommant Catherine SÉGUIN, préfète du Gers,

VU le décret du 8 novembre 2016 nommant M. Guy FITZER secrétaire général de la préfecture du Gers,

VU le décret du 4 décembre 2018 nommant Mme Delphine GRAIL-DUMAS, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande,

VU l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2017 modifié fixant l'organisation et les attributions des services de la préfecture du Gers,

VU la circulaire du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets,

Considérant l'absence simultanée de Mme Catherine SÉGUIN, préfète du Gers et de M. Guy FITZER, secrétaire général de la préfecture du Gers, **du samedi 27 avril 2019, 20 h au dimanche 28 avril 2019, 14 h,**

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : Mme Delphine GRAIL-DUMAS, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande, est chargée de la suppléance des fonctions préfectorales **du samedi 27 avril 2019, 20 h au dimanche 28 avril 2019, 14 h.**

Article 2: M. le secrétaire général de la préfecture et Mme la sous-préfète de Condom sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Auch, le **25 AVR. 2019.**

Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général,
chargé de la suppléance



Guy FITZER